

# 1

## Le cadre du Plongeur N2



## Niveau 2

TROLLSPORTS PLONGEE  
2019 – 2020

*Xavier Dinot*

*Xavier Vincent*

*Autonomie... ?  
Profondeur... ?  
Me voilàààà !!!*





*Bienvenue au*



# Au Menu de ce soir...



## I – C'est quoi le Niveau 2 ?

Qui est il ?

Du Niveau 1 au Niveau 2 : une grande étape

Et après le Niveau 2...

## II – De l'autonomie à la profondeur...

Les apports théoriques...

Et les apports pratiques...

Valideront votre brevet... !

## III – Nouvelles Plongées : Nouveau Matos...

L'Autonomie exige... : le matériel obligatoire

Le confort conseille... : il serait bien que vous ayez

Comme la voiture, le matos ça s'entretient... : les obligations

## IV – Responsabilités et cadre légal

Rappel : La licence ; le certificat médical

Responsabilité civile et pénale

Les assurances

## V – Respecter son environnement

La Charte du Plongeur Responsable

# C'est Quoi le Niveau 2 ?





# Qui est il ... ?

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

- ❖ Titulaire d'une licence FFESSM valide
- ❖ 16 ans minimum (avec autorisation parentale pour les mineurs)
- ❖ Titulaire du Niveau 1 ou équivalent
- ❖ En possession d'un certificat médical de moins d'1 an délivré par un médecin fédéral, hyperbare ou du sport



# Du N1 au N2

## Une grande étape

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

- ❖ Le Niveau 1 était toujours encadré
- ❖ Le Niveau 2 devient autonome en plongée jusqu'à 20m
- ❖ Le Directeur de Plongée devient incontournable pour lui
- ❖ Il peut plonger encadré jusqu'à 40m



# Du N1 au N2

## Une grande étape

- ❖ Les aptitudes du N2 sont :  
PA20 + PE40
- ❖ Il peut plonger avec des PA20 qui ne sont pas Niveau 2
- ❖ Il peut être encadré entre 20 et 40m avec des PE40 qui ne sont pas Niveau 2

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Du N1 au N2

## Une grande étape

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

- ❖ Le rôle du Directeur de Plongée (DP), est primordial et incontournable
- ❖ L'autonomie du N2 est soumise à l'approbation du DP
- ❖ L'accès à la zone 0-40m est soumis à l'approbation du DP



# Du N1 au N2

## ❖ Qui peut encadrer ?

### En plongée d'Exploration

Un N4 minimum

Un E1 si la plongée se fait jusqu'à 6m

Un E2 ou supérieur si la plongée se fait au-delà

### En plongée technique / d'enseignement

Un E1 si la formation se fait jusqu'à 6m

Un E2 ou supérieur si la formation se fait jusqu'à  
20m

**DANS TOUS LES CAS, IL Y A OBLIGATION  
DE L ACCORD D UN DP PRESENT SUR  
SITE**

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV -

## Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V -

## Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

# Du N1 au N2



## ❖ Qui Peut être Directeur de Plongée ?

### En plongée d'Exploration

Un P5 minimum et uniquement dans le cadre d'un club

Un E3 ou un E4

### En plongée technique / d'enseignement

Minimum un E3

**DANS TOUS LES CAS, IL DOIT ETRE PRESENT SUR LE SITE DE PLONGEE**

#### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

#### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

#### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

#### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

#### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

# Du N1 au N2

## La notion de Palanquée

Espace 0->20m : 2 ou 3 N2 en autonomie

Espace 0->40m : 1 à 4 N2 + 1 N4

Palanquée :

- même **trajet**
- même **durée**
- même **profondeur**

Equipe :  
palanquée réduite  
à 2 plongeurs



### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

# Du N1 au N2

## La notion de Palanquée



Espace proche : de 0 à 6 m

Espace médian :  
de 6 à 20 m



2 ou 3

Niveaux 2  
en autonomie

1. Gilet ou bouée
2. Instruments
3. Deux sources d'air

Espace lointain :  
de 20 à 40 m



1 à 4

Niveaux 2

Niveau 4  
Guide de  
Palanquée



### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV -

### Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V -

### Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Du N1 au N2

## Et après le Niveau 2...

- ❖ Le Nitrox confirmé (base pour ceux qui ne l'ont pas)
- ❖ Accès au Brevet Niveau 3
- ❖ L'accès au brevet d'initiateur
- ❖ L'accès aux commissions fédérales :  
Biologie, Photo et vidéo, Archéologie,  
Souterraine ...

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

# Autonomie et Profondeur...





# Les Apports théoriques

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV -

## Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V -

## Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

### ❖ Flottabilité et Consommation :

Le lestage et ses calculs

Volumes et Pressions

Les variations de consommation et la profondeur

### ❖ Les variations de pression:

La prévention des incidents dus à la variation de pression

Notions de physiologie appliquée du plongeur

### ❖ Comment anticiper les accidents de plongée

### ❖ La décompression 1

Le phénomène « plongée »

Les tables de plongée

Les plongées simples et consécutives

### ❖ La décompression 2

Les plongées consécutives

Les procédures de rattrapage

Les ordinateurs de plongée

### ❖ Le Matériel : Au bord du bassin lors d'une séance piscine



# La Formation Pratique

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

### ❖ Utilisation du Matériel

Gréer, dégréer, ranger, rincer, prévenir les incidents

### ❖ Comportement et gestes en surface

Mise à l'eau, capelé 250m

### ❖ Immersion et retour en surface

Canard, phoque, vitesse de remontée instinctive, parachute et maintien d'un palier

### ❖ Ventilation

RCE 10m, vidage de masque, lâcher reprise d'embout, équilibre au poumon ballast, apnée

### ❖ Réactions

Communication, intervention, assistance et sauvetage, remontées et panne d'air

### ❖ Autonomie

Planification et orientation, binôme

# La Formation Pratique



## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Et à la fin... on valide en mer !

## Un WE de...4 jours !

On vérifiera que vous mobilisez bien tout ce que vous avez acquis durant votre formation, et que sous l'eau, ça se ressent !

*Ca n'est pas un examen, Si vous avez travaillé régulièrement tout au long de l'année !!*

Rien de nouveau ne sera demandé

C'est une sorte de dernière répétition générale avant de...

*Vous lâcher en autonomie !*

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV -

### Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V -

### Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

# Et le matos dans tout ça ... !





# Le Matériel Obligatoire !

## «L'autonomie exige... »

- Gilet gonflable (Stab)
- Moyen de décompression au choix :
  - Profondimètre + Montre + Tables immergeables MN90
  - Timer + Tables immergeables MN90
  - Ordinateur
- 2<sup>ème</sup> sortie d'air (Octopus, AIR2, détendeur complet ...)
- Un Parachute de palier par palanquée

### I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

### II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

### III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

### IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

### V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Le Matériel facultatif... Mais fortement recommandé !

- Compas (Boussole)
- (1 jeu de tables immergeables)
- 1 Lampe
- Etc...

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Responsabilités et cadre légal !





# La Licence

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV -

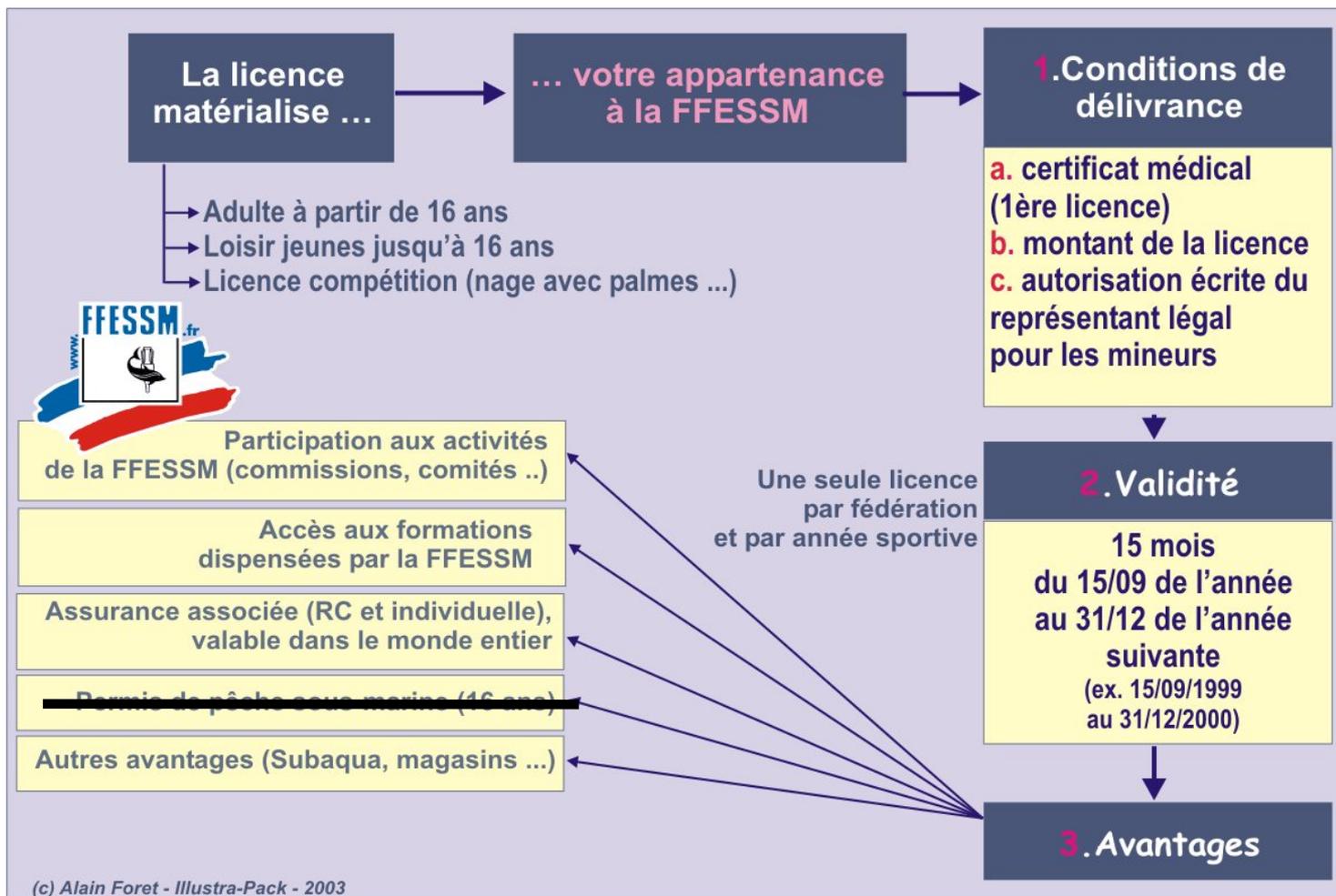
## Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V -

## Environnement

- Charte du Plongeur Responsable





# Le Certificat Médical

	Médecin sub	Fédéral	Sport	Généraliste
1ère licence	Oui	Oui	Oui	Oui
Explo	Oui	Oui	Oui	Oui
Niveau 1	Oui	Oui	Oui	Oui
≥ Niveau 2	Oui	Oui	Oui	Oui
Jeune	Oui	Oui	Non	Non
≥ 12 ans et N1	Oui	Oui	Oui	Oui
Asthmatique	Non	Oui	Non	Non
Diabétique	Non	Oui	Non	Non
Compétition	Oui	Oui	Oui	Non
Handicapé	Oui	Oui	Non	Non
Reprise après accident	Oui	Oui	Non	Non

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



# Plongée et Responsabilité

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

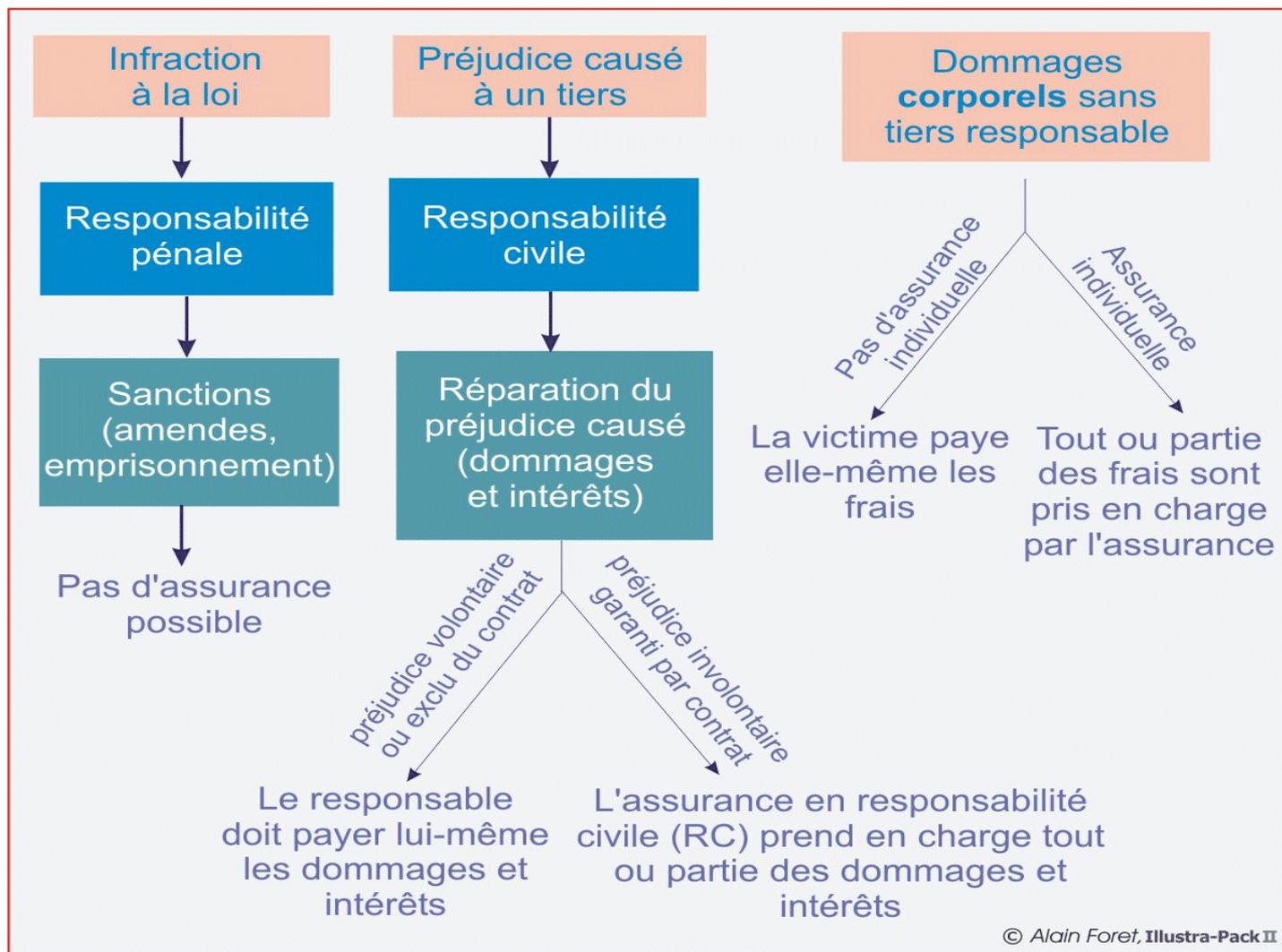
- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable





# Les assurances

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV - Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V - Environnement

- Charte du Plongeur Responsable

Obligation d'assurance en RC (loi 84-610 art. 37)

L'affiliation du club et des adhérents à la FFESSM comporte une assurance en responsabilité civile

Assurance individuelle complémentaire : dommages sans tiers responsable (3 niveaux de garantie)

Obligation d'information (loi 84-610 art. 38)

Assurance en protection juridique des dirigeants et mandataires sociaux d'association (frais de procédure, dommages et intérêts)

Assurance des moniteurs rémunérés hors structure

<http://www.cabinet-lafont.com>

# L'environnement .





# La Charte du Plongeur Responsable

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV -

## Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V -

## Environnement

- Charte du Plongeur Responsable



### CHARTRE INTERNATIONALE du PLONGEUR RESPONSABLE



Cette charte est un guide.

Ses propositions doivent être envisagées au cas par cas, tant les sites de plongée, les situations diffèrent d'un lieu à l'autre. Son objet est de pousser chacun à s'interroger, et à mettre en place les conditions de plongée optimales pour une préservation et un partage équitable des richesses de la mer.

#### 1 - PREPAREZ VOTRE VOYAGE

Les centres de plongée n'offrent pas tous les mêmes prestations. Certains s'efforcent de protéger l'environnement. Cela leur coûte cher, vous coûte plus cher, mais, ensemble, vous contribuerez ainsi à la protection du milieu que vous aimez.

- Choisissez une agence de voyage qui adhère à une charte éthique.
- Privilégiez les Centres de Plongée Responsable qui sont concernés par la protection des fonds marins.
- Renseignez-vous sur les écosystèmes marins que vous allez découvrir.

#### 2 - AVANT LA PLONGEE

- Remettez-vous en forme, entraînez-vous à gérer votre flottabilité: poumon-ballast, gilet, lestage optimal.
- Informez-vous sur le site de plongée que vous allez découvrir, cela rendra votre plongée bien plus riche.
- Demandez une projection-présentation de l'écosystème à votre centre de plongée.
- Demandez la liste des espèces menacées, la liste des espèces protégées, les réglementations les concernant.
- Renseignez-vous sur les actions menées par le centre de plongée en matière de protection.

#### 3 - SUR LE BATEAU

- Ne jetez rien par dessus bord.
- Refusez les assiettes et gobelets en plastique.
- Demandez l'installation de poubelles sur le pont.
- Veillez à bien fixer détendeurs de secours, consoles et manomètres.
- Choisissez des palmes courtes, peu agressives.

#### 4 - EN PLONGEE

- Dès la mise à l'eau pensez à vérifier votre lestage.
- Pensez à palmer doucement.
- Evitez le contact avec plantes et animaux fixés.
- Ne prélevez rien, sauf des images.
- Ne harcelez pas les animaux.
- Evitez de nourrir les poissons.

#### 5 - APRES LA PLONGEE

- Efforcez-vous d'économiser l'eau douce.
- Demandez des installations qui évitent le gaspillage d'eau douce.

#### 6 - AU COURS DU SEJOUR

- N'achetez pas de souvenirs arrachés à la mer.
- Boycottez les restaurants qui servent de la soupe d'aillères de requin, des tortues, cétacés ou des poissons capturés à la dynamite ou au cyanure.
- Demandez aux restaurateurs comment sont pêchés les produits de la mer.



# La Charte du Plongeur Responsable

## I - C'est quoi

- Qui est-il ?
- Du N1 au N2
- Après le N2

## II - Autonomie & profondeur

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- La validation

## III - Le Matériel

- Obligatoire
- Vivement Conseillé
- L'entretien

## IV -

## Responsabilités et cadre légal

- Licence et certificat
- Responsabilités
- Assurances

## V -

## Environnement

- Charte du Plongeur  
Responsable

Ne remontez rien du fond

N'encouragez pas le commerce de souvenir  
provenant de la mer.

Evitez de nourrir les poissons.

Ne prenez pas appui sur les fonds fragiles.

Maîtrisez votre stabilisation.

Evitez le palmage agressif.

Evitez de laisser traîner console ou autre matériel.

Ne jeter rien par dessus bord.

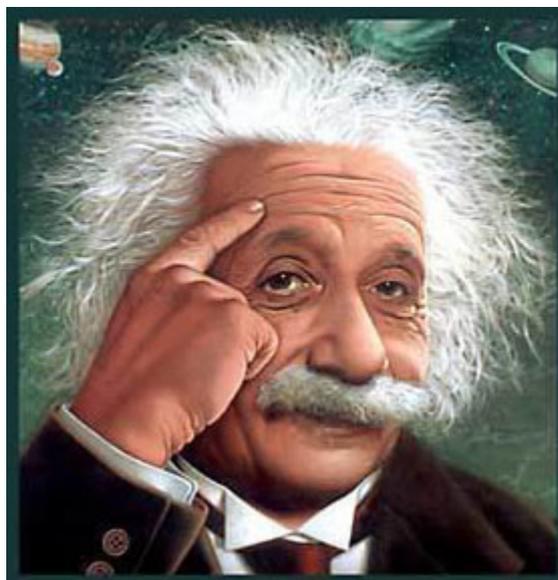
Soyez des spectateurs passifs.

Ne harcelez pas les poissons.

Ne plongez pas dans les réserves interdites.



**Vous voilà informés  
maintenant... !**



# La séance prochaine

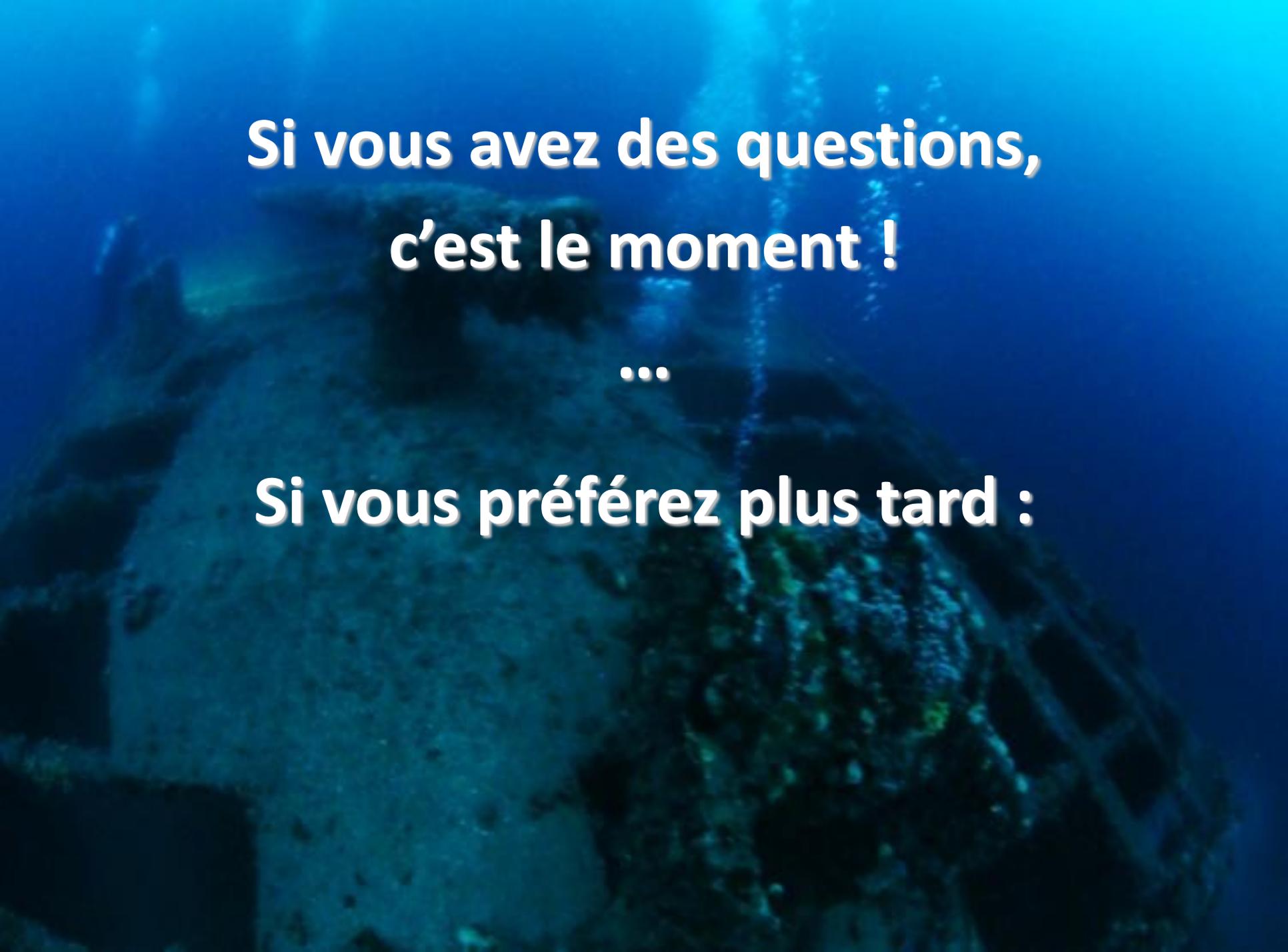


## **Flottabilité et Consommation**

Le lestage et ses calculs

Volumes et Pressions

Les variations de consommation et la  
profondeur

An underwater photograph showing a diver in the background and a large, textured rock formation in the foreground. The water is a deep blue, and there are bubbles rising from the diver. The text is overlaid on the image in white.

**Si vous avez des questions,  
c'est le moment !**

...

**Si vous préférez plus tard :**



**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**